

# Qualité-Village-Wallonie

Association sans but lucratif

## Bureaux :

Moulin d'Argenteau  
Chaussée d'Argenteau 21  
4601 Argenteau  
Tél. 04/379.05.01 - Fax 04/379.11.53  
Site : [www.qualitevillagewallonie.be](http://www.qualitevillagewallonie.be)  
E-mail :  
[contact@qualitevillagewallonie.be](mailto:contact@qualitevillagewallonie.be)

## SOMMAIRE

- P.1 Voeux 2012
- P.2 Compte rendu des activités de nos comités en province de Liège
- P.3 Idem
- P.4 Route du tabac
- P.5 Aménagements funéraires
- P.6 Communications



**Joyeux Noël et de beaux projets en l'an 2012 !**

*Mesvin (Mons). Restauration du monument 14-18/40-45 en avril 2011.*



Le Président Georges Pire,  
le Secrétaire général Alain Delchef,  
et Membres du Conseil d'Administration,

Delphine Boonen, Marie de Selliers,  
Anne Franchimont, Marie Humblet, Bénédicte Lovinfosse

*Vous présentent leurs meilleurs Vœux  
pour l'année nouvelle.*



## Evolution des projets de nos

### Mont (Comblain-au-Pont) Inventaire du petit patrimoine sacré de la Commune de Comblain-au-Pont

Non, l'intérêt pour notre petit patrimoine local n'est pas mort ! C'est ce qu'a démontré l'asbl «Chapelle de Mont» par la publication toute récente d'un inventaire du petit patrimoine sacré de sa commune.

Chapelles, églises, croix de bois ou de fer, monuments, potales insérées dans un mur ou apposées à la façade, statues de vierges ou de saints, sont autant d'éléments que les membres de cette petite asbl ont recensés pendant près de deux ans. Ils ont sillonné les rues et chemins de leur commune afin de localiser et photographier tous ces témoins des croyances d'hier et d'aujourd'hui. Sept édifices religieux, cinquante croix, cent seize potales et cent six représentations de saints sont décrits

dans un ouvrage de 150 pages qui comporte trois cent illustrations en couleur et 8 plans.

Partiellement subsidié par le service Petit Patrimoine Populaire Wallon du SPW le projet a été coordonné par QVW. Le résultat de ce travail de longue haleine a été présenté au public le week-end des 24 et 25 septembre. La brochure a fait l'objet d'un écho élogieux dans la presse écrite (Lily Portugaels de La Libre Belgique, Julie Schyns du Soir, ...) ainsi que dans l'émission «Télétourisme», animée par Guy Lemaire.

Résultat: la brochure a été vendue « comme des petits pains » mettant l'asbl dans la délicate mais non moins savoureuse situation de rupture de stock !

Outre de nouveaux projets, l'asbl va-t-elle être tentée par une réédition ? Nous leur réitérons toutes nos félicitations et autant de succès pour les projets à venir...

### Modave (prov. de Liège) Rétrospective de la vie artistique du sculpteur Jean-Joseph Halleux et présentation de son travail au château de Modave

Du 3 septembre au 30 octobre 2011, le château de Modave nous a fait l'insigne honneur d'accueillir et de compléter l'exposition « J.J. Halleux, un sculpteur charneutois oublié » initiée par le comité Qualité-Village-Charneux, en la personne de Daniel Roussel, et présentée en 2009 dans l'église Saint-Sébastien de Charneux puis en 2010 dans l'église Saint-Fiacre de Dison.

Le visiteur s'attendait à une re-dite ? Loin de là... Par ses qualités d'Historienne de l'Art, madame Royen de l'asbl du Château a pu apporter un réel complément d'information grâce à la fois au fonds d'archives du château mais également par sa fine observation permettant de confirmer ou d'infirmer les attributions de décors à Jean-Joseph Halleux ou à son prédécesseur Jean-Christian Hansche.

Par ailleurs, le visiteur a eu la chance de pouvoir accéder à certains décors de l'aile des 4 saisons normalement non visitable et de pouvoir brasser d'un seul regard et de façon inédite plusieurs œuvres de notre artiste. Encore un grand MERCI pour la qualité des recherches et pour ce tour de force.



*Inauguration de l'exposition et présentation de la brochure à la chapelle de Mont*





## comités en prov. de Liège

### Theux Retour de la Diane Chasseresse à Fays

Vous souvenez-vous de la récolte de Fonds QVW initiée par le syndicat d'initiative de Polleur pour la reconstitution de l'ancien temple d'Artémis (Diane) autrefois situé à l'orée du parc du château de Fays et démoli inutilement en 1975 lors de travaux préparatoires de construction de l'autoroute Verriers-Spa ?



*Le temple de Diane avant démolition*

Le projet avance et ce 11 novembre a vu la pose de la première pierre du chantier sur une nouvelle assise au nom des initiateurs du projet ainsi que l'inauguration d'une statue contemporaine de Diane chasseresse réalisée en acier Corten par Robert Delcour artisan de Fays. Ce pavillon reconstitué portera le nom de « Jean Gotta ». Si vous voulez marquer votre sympathie au projet, n'hésitez

pas à faire un don sur le compte fonds du patrimoine de notre asbl IBAN n°BE26 088-2452679-29 avec la mention Temple de Diane à Fays. Tout don à partir de 40 euros est déductible.



### Theux Une cabane en torchis

Dans la foulée de la création de son potager didactique et du village de cabanes en 2009, les petits élèves de l'école libre de Theux, soutenus par les parents, le PO et QVW ont réalisé quelques agrandissements : le mois de juin dernier a vu l'arrivée de



nouveaux bacs potagers et d'une deuxième cabane, cette fois en torchis.

Avec l'aide d'un petit livret didactique conçu par notre asbl, parents, enseignants et enfants du maternel ont récupéré des palettes, réalisé le torchis et assemblé le tout pour ajouter un nouvel endroit de jeux à la première cabane qui avait été réalisée avec des branches de saule.

Afin d'assurer l'entretien du terrain, l'école réfléchit à l'opportunité de créer un groupe qui s'intitulerait « les amis du terrain vert ».



### Sources et fontaines guérisseuses

Dans le cadre d'un travail universitaire, Françoise Lempereur, maître de conférences à l'université de Liège, recherche toutes les sources et fontaines « guérisseuses » de la province de Liège excepté l'arrondissement de Verriers.

Si vous avez des informations à lui soumettre, n'hésitez pas à la contacter au 04/366 58 63 ou 0473/769693 ou par mail [francoise.lempereur@ulg.ac.be](mailto:francoise.lempereur@ulg.ac.be)



## Aménagements funéraires

### Vergnies (Froidchapelle, Prov. de Hainaut) : croix de fonte...

La nécropole blottie autour de l'église de ce village recèle plusieurs croix de fonte qui font l'objet d'un projet de restauration et de conservation mené par la « Joyeuse Confrérie des Vergnophiles » (un peu d'humour dans nos cimetières !) en collaboration avec la Commune de Froidchapelle, qui s'occupe de la partie administrative du projet (avis d'abandon...) et QVW, qui conseille le comité dans toute les étapes de celui-ci.

Cinq croix seront remises en valeur le long de l'église. L'une d'elles présente un modèle rare, absent du riche répertoire publié dans le livre « La Fonte en Wallonie. Les croix de nos aïeux ». Il s'agit d'une croix pleine issue de la fonderie F. Lafontaine à Thuin :

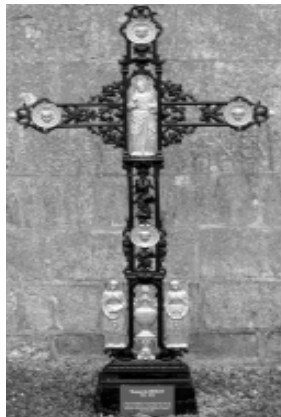


La première croix du conservatoire, très endommagée, vient d'être complètement restaurée

(multiples soudures...) et placée, sous l'œil bienveillant de la famille du défunt qui a été informée du projet par la Confrérie et le pouvoir communal.



Le motif central de celle-ci est un Christ bénissant vêtu d'une sorte de *Colobium*, tenant un bâton. Au bas, deux pleureuses portent une couronne autour d'un vase de style Renaissance italienne du 15<sup>e</sup> s. qui inspire aussi les médaillons ronds ornés de *putti* (têtes d'ange) :



Le travail va donc se poursuivre et, selon le comité, *le résultat est que des habitants de Vergnies commencent à réaliser la beauté de leur cimetière, à nettoyer et restaurer les tombes. Effet collatéral mais très gratifiant pour nous ! Bravo et à bientôt...*

### Flavion (Florennes, Prov. de Namur) : le bout du tunnel...



Le chantier devrait débuter au printemps 2012. Douze ans se seront écoulés depuis les prémices de ce beau projet. Finalement, un temps qui n'est pas si long au vu de ce qui sera fait : la réalisation d'une infrastructure cinéraire très novatrice en Wallonie à bien des égards et la restauration extérieure de la chapelle non classée qui voisine directement l'aménagement cinéraire.

Novateur ce projet d'aménagement ? Il l'est, par son souci d'intégration à l'environnement, par son aspect durable et, point important, par la révolution qu'il opère dans le rapport des êtres vivants avec les cendres de leurs défunts. En caricaturant, comment pourrions-nous encore, en effet, nous recueillir dignement devant un HLM de cellules en béton destinées à contenir des urnes et reléguées dans un coin de cimetière après avoir vu le projet de Flavion qui prévoit une intégration harmonieuse de cellules dans des murs réalisés en gabions de pierre bleue qui se végétaliseront progressivement ? L'avenir nous l'apprendra car il s'agit d'un projet pilote en Wallonie, largement soutenu par le SPW et qui doit encore faire ses preuves. Qui vivra verra !

# Mémoire collective



## La culture du tabac de la Semois

Le tabac aurait été cultivé dans la vallée de la Semois dès le 16<sup>e</sup> siècle. Au départ, les plants étaient utilisés comme plantes décoratives dans les jardins ou en façade. Ensuite, on leur a découvert des vertus médicinales et finalement, le tabac sera chiqué et fumé. Les paysans ne cultivaient que les plants nécessaires à leur consommation personnelle.

Aux origines de la culture, les feuilles étaient enfilées sur des fils et mises à sécher, accrochées en guirlandes aux façades des maisons.

Dès 1885, la culture s'intensifie dans la vallée de la Semois. Les anciens séchoirs, aussi appelés hangars, étaient généralement en chêne et en sapin. Leur structure était simplement posée sur de grosses pierres enfoncées dans le sol.

Les séchoirs ont été conçus afin de répondre à un certain nombre d'exigences : le tabac doit y être séché de manière naturelle et

conserver un certain degré d'humidité pour rester souple sans moisir. Les séchoirs sont hauts et étroits pour assurer une bonne ventilation indispensable pour un séchage optimal.

La toiture est en ardoise ou en tôle. Les parois extérieures sont composées de planches clouées, jointes ou disjointes. Ce bardage peut être fixe ou amovible. Il peut comporter des volets de ventilation réglables. Tous ces dispositifs permettent de protéger les plants de tabac de la pluie et du soleil et de contrôler au mieux la ventilation et la température.

Après la récolte, les plants sont étendus sur le sol où ils fanent pour ne plus être cassants. Ils sont ensuite rassemblés en petits tas et transportés sur une brouette ou un chariot vers le hangar à tabac. Le dispositif intérieur consiste en des poteaux et des traverses sur lesquels seront posés les « boudriots » (perches de sapin d'une longueur de 150 cm sur lesquelles sont accrochés les plants). Le tabac sèche



dans le hangar de septembre à novembre.

Les séchoirs se trouvent souvent près des habitations et des fermes et ce, dans un souci de surveillance contre le vol. On peut aussi les retrouver à la lisière d'un champ ou en bordure de chemin. De novembre à décembre, les plants de tabacs secs sont dépendus et leur effeuillage va occuper les longues soirées d'hiver. Les feuilles sont réunies en manques selon leur qualité. Rassemblées en bottes elles seront vendues au fabricant de tabac.

L'avenir d'une partie des séchoirs à tabac sera assuré tant que durera cette culture. Mais celle-ci diminuera fortement dès les années 1960 et aujourd'hui, elle a pratiquement disparu. Certains séchoirs peuplant encore le paysage ardennais bénéficieront d'un sursis tant qu'ils résisteront aux caprices du climat.

Depuis quelques années, avec l'aide de QVW, un groupe de travail composé de bénévoles se

(Suite en dernière page)



## Communications



### La culture du tabac de la Semois (suite)

penche sur la création d'une « Route du tabac de la Semois » qui traverserait les communes de Vresse-sur-Semois et de Bouillon. Ce projet va permettre de redécouvrir la culture du tabac de la Semois, patrimoine immatériel, grâce aux nombreux témoignages et traces matérielles encore en place dans les villages de ces entités.

La création de cette route permettrait de conserver dans la mémoire collective le souvenir de cette culture florissante qui a rythmé pendant plus d'un siècle la vie des hommes et les paysages de la région. Le projet comporte plusieurs volets : le balisage de la route, la rédaction d'un topo-guide, la création de panneaux didactiques, d'un dépliant, d'un jardin didactique, la restauration de séchoirs situés sur le parcours...

C'est un travail d'envergure toujours en cours. Un dossier a été introduit auprès du Commissariat Général au Tourisme. La Route devrait voir le jour en 2012!



### Nouvel appel à projet du Cabinet du Ministre Furlan « Funérailles et sépultures »

Cet appel à projet est en continuité de celui sorti en 2009 qui visait principalement à conscientiser les communes sur l'importance de gérer leur cimetière et de les conformer aux dispositions légales.

L'appel à projet 2012 propose deux axes, « Mise en conformité et embellissement des cimetières » et « Entretien, rénovation et mise en valeur des monuments et sépultures des acteurs des deux guerres ». Chacun des axes dispose d'une enveloppe fermée de 1.000.000 euros afin de subsidier les projets à concurrence de 60% du montant des travaux subsidiés.

Axe 1, il comprend trois volets :

- volet ossuaire 7.500 euros pour un projet relatif à la réalisation ou la mise en conformité d'un ossuaire dans un cimetière et 2.500 euros par cimetière supplémentaire avec un maximum cumulé de 15.000 euros,

- volet cinéraire 7.500 euros pour un projet d'aménagement d'espace dédié aux obsèques crématrices dans un cimetière et 2.500 euros par cimetière supplémentaire avec un maximum cumulé de 15.000 euros,

- volet création de parcelles et d'espaces funéraires spécifiques, parcelles des étoiles 7.500 euros, création d'une zone cinéraire par réaffectation d'un cimetière ou d'une zone abandonnée 15.000 euros, création de zones

conservatoires 7.500 euros pour un projet dans un cimetière et 2.500 euros par cimetière supplémentaire avec un maximum cumulé de 15.000 euros.

#### Axe 2,

5000 euros pour un projet concernant des sépultures d'acteurs des deux guerres en propriété communale et déclarées d'importance historique, des monuments commémoratifs internes aux cimetières et hors cimetière avec restrictions d'intervention et 2.500 euros par cimetière et/ou monuments supplémentaires quand le projet concerne plusieurs cimetières avec un maximum cumulé de 20.000 euros.

Les communes peuvent rentrer 1 dossier pour chaque axe, sachant qu'un projet peut concerner plusieurs cimetières.

**Dans le cadre des commémorations de 14/18, si vous avez le projet d'organiser une manifestation, voici quelques pistes pour récolter des informations ou pour sauvegarder vos documents :**

**Projet Europeana :** Projet subventionné par l'EU. Numérisation d'archives officielles de la première guerre mondiale provenant de dix bibliothèques nationales européennes.

**Plan Peps :** Financement de la numérisation de documents par le service de la Communauté Française.

**World War One in pictures, letters and memories**

Site de récolte d'archives de particuliers et autres.

**Notre prochaine rencontre aura lieu le samedi 16 juin 2012 à Mesvin. Une date à bloquer de toute urgence dans vos nouveaux agendas !**